



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/L.415
25 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Douzième session
Accra (Ghana)
20-25 avril 2008

Compte rendu de la réunion parallèle organisée sur le thème:

**L'AIDE AU COMMERCE: PERSPECTIVES
DES COMMISSIONS RÉGIONALES**

Établi par le secrétariat de la CNUCED

Introduction

1. La réunion parallèle consacrée à l'aide au commerce dans le cadre de la douzième session de la Conférence a été organisée par les commissions régionales de l'ONU. L'objectif était de présenter aux pays, aux organisations sous-régionales, aux pays donateurs, à la société civile et aux institutions multilatérales participant à la Conférence les perspectives des différentes régions, en particulier la façon dont les commissions régionales envisageaient la mise en œuvre de l'aide au commerce. Cette réunion a été présidée par M. Daniel Neo Moroka, Ministre ghanéen du commerce et de l'industrie. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), M. Abdoulie Janneh, actuel coordonnateur des commissions régionales de l'ONU, a insisté sur les questions qui appelaient des réponses urgentes à la fois au niveau national et au niveau régional pour que l'aide au commerce devienne une réalité. Les pays devaient passer à la phase de mise en œuvre en définissant des projets précis, finançables, conformes aux priorités de l'aide au commerce. La Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), M^{me} Valentine Rugwabiza, a décrit le caractère spécial de l'initiative d'aide au commerce, dû au fait que l'OMC n'était pas une

institution de développement. Elle a noté la convergence des priorités identifiées dans les diverses analyses régionales réalisées en 2007 et a informé les représentants des prochaines activités et mesures dans le cadre de la mise en œuvre de la «feuille de route» pour 2008.

2. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a instamment demandé aux représentants de bien voir que le moment pressait et que, certes, l'initiative d'aide au commerce faisait partie du Cycle de Doha, mais ce n'était pas un élément de l'engagement unique. L'ONU pouvait beaucoup contribuer à en accélérer la mise en œuvre, en particulier par le biais du groupe sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. En particulier, l'avantage comparatif des commissions régionales de l'ONU devait être mis à profit pour assurer le succès de l'initiative d'aide au commerce. Le Président de la douzième session de la Conférence, M. Joe Baidoe-Ansah, Ministre ghanéen du commerce, a noté que la mise en œuvre de l'initiative d'aide au commerce serait une entreprise de grande ampleur et il a appelé à un plus large effort du système des Nations Unies, qui placerait cette initiative dans l'optique multilatérale voulue.

Perspectives régionales

3. Le Secrétaire exécutif de la CEA a présenté un exposé sur les moyens d'engager la mise en œuvre de l'initiative d'aide au commerce au profit des pays africains. Cette mise en œuvre devait être immédiate et concrète. Le développement des pays africains risquait d'être limité si le commerce n'était pas pleinement mis à profit, aussi les pays devaient-ils agir vite pour élaborer des projets finançables. Les objectifs de l'aide au commerce devaient correspondre aux problèmes et aux besoins du commerce en Afrique si l'on voulait que le continent s'intègre dans l'économie mondiale. Le succès de l'aide au commerce en Afrique dépendait de la volonté politique, des approches régionales et d'une capacité d'appropriation. Le Secrétaire exécutif a décrit la stratégie de la CEA pour aider les pays africains à bénéficier de l'initiative d'aide au commerce, en soulignant particulièrement le rôle du Centre africain pour la politique commerciale (CAPC) s'agissant d'aider les groupements économiques régionaux à aligner les plans nationaux et sous-régionaux relatifs à l'aide au commerce.

4. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) de l'ONU a évoqué les moyens de promouvoir l'aide au commerce en Asie occidentale. Même si la région était à la fois bénéficiaire et donatrice d'aide publique au développement, elle pouvait bénéficier des mécanismes de l'aide au commerce pour faire face aux difficultés qu'elle connaissait en matière d'accès aux marchés et de capacités de production. Pour que l'initiative porte ses fruits, les gouvernements devaient élaborer et intégrer des stratégies commerciales, et définir des priorités. Une approche globale, impulsée par la demande, était nécessaire pour assurer le succès global de l'initiative d'aide au commerce.

5. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU a évoqué la façon dont l'initiative d'aide au commerce pouvait ouvrir des perspectives de développement. La prévalence de la pauvreté dans certains pays de la CEE signifiait que cette aide pouvait être profitable à la région; de fait, elle était indispensable pour certains pays en transition. Le Secrétaire exécutif a attiré l'attention sur les problèmes de facilitation du commerce, car dans certains cas la longueur des distances entraînait des coûts prohibitifs pour les exportateurs. Les priorités de la CEE qui relevaient du champ de l'aide au commerce – dont la facilitation des flux commerciaux, l'élaboration de normes et les politiques et infrastructures de transport – ont été particulièrement mises en avant. Il faudrait ensuite élaborer une matrice pour l'analyse des besoins et éclairer les débats des décideurs, et constituer une coalition d'institutions des Nations Unies, d'organisations régionales et de groupements de pays pour promouvoir l'application de l'initiative d'aide au commerce.

6. Le Directeur de la Division du commerce et de l'investissement de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de l'ONU a insisté sur le rôle important de l'ONU dans l'exécution des activités liées à l'aide au commerce aux niveaux multilatéral, bilatéral et national, en complément de la contribution de l'OMC au processus. Des mécanismes existaient déjà au sein de l'ONU, tels que le Groupe de travail du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, le groupe sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, et les programmes de pays relevant de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Il a été souligné que l'ONU pouvait jouer un rôle central dans la mise en œuvre de l'aide au commerce et que l'aide au commerce Sud-Sud était un important complément de l'aide au commerce Nord-Sud.

7. Enfin, le Directeur de la Division du commerce international et de l'intégration de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) de l'ONU a dit que la seule libéralisation du commerce n'était pas suffisante. En dépit d'une importante libéralisation du commerce dans les pays latino-américains et caraïbes, ceux-ci restaient des nations moins commerçantes que d'autres. L'ouverture des marchés n'était pas non plus le seul critère, car l'accès aux marchés n'était pas le problème. Les exportations restaient concentrées dans la région de la CEPALC, avec une diversification limitée. Une stratégie explicite de compétitivité était donc absolument indispensable et pouvait relever de l'aide au commerce. Il fallait pour cela que les plans d'action de l'aide au commerce s'intègrent parfaitement aux stratégies de compétitivité. L'intégration régionale était essentielle au succès de la mise en œuvre de l'aide au commerce.

Débat

8. On a souligné la responsabilité qui était celle des pays de définir leurs priorités. La communauté internationale ne pouvait aider les pays que si ceux-ci indiquaient clairement quelles étaient leurs priorités. Le secteur privé devait être associé au processus. Il fallait d'urgence que les pays élaborent des projets précis et finançables, qui accorderaient la priorité aux stratégies de compétitivité. L'aide au commerce ne devait pas être considérée comme une charge supplémentaire pour le secteur public, qui était déjà faible dans la plupart des pays en développement. Intégrer l'aide au commerce dans les stratégies nationales battrait en brèche l'idée que ce pouvait être une charge supplémentaire pour le secteur public. Il était nécessaire d'amplifier ce qui était déjà fait pour améliorer les capacités commerciales et productives. La mise en œuvre de l'initiative d'aide au commerce s'imposait d'urgence: les crises alimentaires qui provoquaient des troubles partout dans le monde montraient pourquoi cette aide devait être immédiatement et effectivement opérationnelle.
